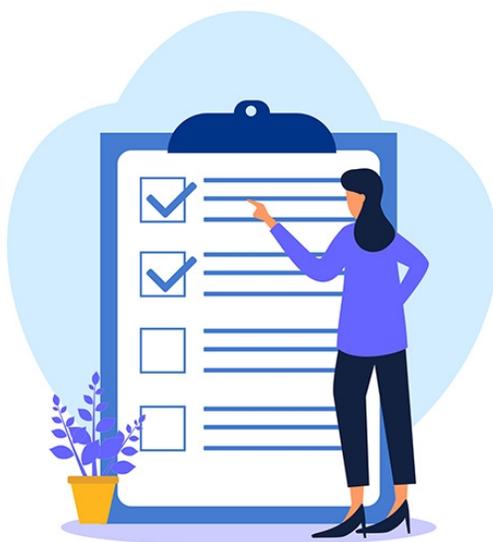


## COVID-19 : Alertes SMS

La vie au travail

# Lignes de mobilité – Listes d’admissibilité cols blancs

Mis à jour le 8 mars 2021 à 09:21 par Service des communications



L'ajout à certaines listes d'admissibilité a été simplifiée. Si vous êtes présentement admis sur une liste d'admissibilité visée par les lignes de mobilité, vous pouvez faire la demande pour être ajoutés à une liste d'admissibilité **équivalente ou de niveau inférieur**, selon les regroupements identifiés. Puisque les compétences et exigences requises pour ces listes sont équivalentes, vous n'aurez pas à compléter de processus de sélection.

Les demandes doivent être acheminées à l'adresse [rh\\_lacb@gatineau.ca](mailto:rh_lacb@gatineau.ca). L'ajout à la liste d'admissibilité se fera dans un délai de cinq (5) jours ouvrables et vous sera confirmé par retour de courriel. Vous recevrez ainsi les nouvelles offres d'emploi, mais vous ne recevrez pas une offre en cours de traitement au moment de votre ajout.

Voici les lignes de mobilité identifiées :

### - Support administratif :

o Niveau 3 (postes de classe 5)

Commis aux finances – revenus, commis aux finances – comptabilité, commis aux finances – facturation, commis aux finances – caisses et commis à la planification financière

o Niveau 2 (postes de classe 3, 4 et 5):

Commis administratif - travaux publics, commis judiciaire, commis administratif, commis au B.E.C., commis judiciaire – police et commis paie et assiduité.

o Niveau 1 (postes de classe 2 et 3) :

Commis de bureau, commis-réceptionniste, préposé à l'identité judiciaire, commis au fichier central, commis de bureau - affaires juridiques, commis de bureau – évaluation, préposé à la reprographie et messenger

### - Support financier :



J'aime (16)

Partager par courriel

Imprimer

### Articles les plus aimés



Le mot de la semaine!  
Orange



Bons coups  
Service des travaux publics :  
un projet de sectorisation à  
la division AEDS



D'hier à aujourd'hui  
Jeudi Rétro : la drave à  
Gatineau

### Articles reliés



La vie au travail  
2 numéros à garder sous la  
main!



La vie au travail  
Savez-vous repérer les  
risques de chutes pendant  
l'hiver?



La vie au travail  
Palier orange : mises à jour  
en vue des nouvelles  
consignes du gouvernement



La vie au travail  
Feuilletés T4 et relevé 1 : votre  
adresse résidentielle est-elle  
à jour?



La vie au travail



o Niveau 2 (postes de classe 5)

Commis aux finances – revenus, commis aux finances – comptabilité, commis aux finances – facturation, commis aux finances – caisses, commis à la planification financière

o Niveau 1 (postes de classe 3 et 4)

Commis-caissier

**- Secrétariat :**

o Niveau 4 (postes de classe 8):

Secrétaire administrative et secrétaire - soutien aux élus

o Niveau 3 (postes de classe 7):

Secrétaire de direction, secrétaire direction générale et secrétaire, cabinet du maire

o Niveau 2 (postes de classe 6):

Secrétaire II

o Niveau 1 (postes de classe 5):

Secrétaire I

**- Chefs d'équipe :**

o Les employés admis sur les listes d'admissibilités de « chef d'équipe » peuvent être ajoutés automatiquement aux listes d'admissibilité correspondantes de niveau inférieur

Chef d'équipe – Support aux usagers peut être ajouté à la liste de technicien – support aux usagers.

Chef d'équipe – Réseau peut être ajouté à la liste de technicien – réseau

Chef d'équipe – Centre d'appels non urgents peut être ajouté à la liste de préposé au CANU

Chef d'équipe aux communications (911) peut être ajouté à la liste de préposé aux communications (911)

**- Spécialistes financiers :**

o Niveau 2

Analyste-financier

o Niveau 1

Analyste à la comptabilité

**- Approvisionnement :**

o Niveau 3

Spécialiste en approvisionnement

o Niveau 2

Acheteur

Technicien aux achats et inventaires

o Niveau 1

Commis aux achats

**- Génie civil :**

o Niveau 3

Technicien aux infrastructures

o Niveau 2

Technicien génie civil

o Niveau 1

Technicien circulation et sécurité routière

**- Loisirs :**

o Niveau 1 (postes de classe 7 et 8)

Technicien en loisirs, techniciens aux activités et technicien-inspecteur aux équipements.

Ces modalités ont été convenues par la lettre d'entente ENT-BLC-20-19.

## À voir...

- [Pour plus de détails sur les titres d'emploi visés, vous pouvez consulter les sommaires de fonctions](#)

Les textes publiés dans le Blogue interne de la Ville de Gatineau n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle du Service des communications.

## Commentaires

### Commenter cet article

[Connectez-vous](#) pour ajouter un commentaire.

---

**Abonnez-vous pour recevoir les nouveaux articles du Blogue interne par courriel!**

---



Publié par le Service des communications.  
© Ville de Gatineau, 2021. Tous droits réservés.

Politique éditoriale